

ENTRETIEN

Bassam al-Shakaa, maire de Naplouse

Cet entretien a été accordé par Bassam al-Shakaa, maire de Naplouse à Jean-François Legrain. La rencontre a eu lieu à Naplouse, en décembre 1982.

R.E.P. — *Quelle est la situation actuelle des municipalités depuis votre destitution ? Et que pensez-vous du projet d'annexion de la Cisjordanie par Israël ?*

B.S. — Après la destitution des maires de plusieurs municipalités, les autorités militaires d'occupation les ont remplacés par des Israéliens et ont imposé par la force aux fonctionnaires et aux citoyens de collaborer avec ces responsables illégalement désignés à la tête de ces municipalités. Les mesures prises par le gouvernement militaire pour imposer cette collaboration allaient de l'arrestation des citoyens qui s'y refusaient à l'extorsion par la force des redevances et au chantage pur et simple en interdisant toutes les formalités d'importation, d'exportation, de voyage ou toute démarche administrative à tous ceux qui n'avaient pas de certificat attestant qu'ils étaient en règle avec la municipalité. Il y a eu également beaucoup d'arrestations de fonctionnaires, des voitures militaires les amenaient de force à leur lieu de travail, en vain d'ailleurs, et beaucoup de récalcitrants furent remplacés par des fonctionnaires israéliens, désignés tout aussi illégalement pour assurer la poursuite des activités. Le Conseil municipal a refusé à l'unanimité d'entériner ces décisions et de se soumettre aux nouveaux responsables. Il a réclamé le retour du maire légitime et a décidé, en

attendant, que les différents services seraient gérés de façon autonome. Ainsi, Naplouse, les services de l'eau, de l'électricité, du nettoyage ainsi que ceux des pompiers sont en autogestion et fonctionnent indépendamment de la municipalité dont ils ne reconnaissent pas l'autorité. Mais bien sûr cela ne va pas sans créer des complications graves pour le travail et le financement. Ainsi, la station électrique a besoin d'entretien et de pièces de rechange. Les pièces de rechange que nous avons déjà payées et qui nous sont envoyées d'Allemagne sont interceptées par les autorités et renvoyées en Allemagne. Les travaux d'adduction nécessaires à la distribution de l'eau sont interdits. Un nouveau puits pour lequel nous avons à grand-peine réussi à obtenir le permis de forage est encore inutilisé et son exploitation arrêtée.

Les Israéliens espèrent, de cette façon, réussir à supplanter les institutions palestiniennes et à normaliser leur rapport avec la population dans le cadre de l'administration civile qu'ils ont l'intention de mettre en place. Mais ils ont jusqu'à présent échoué. Leur administration n'a pu fonctionner convenablement et ils n'ont pu trouver les supplétifs locaux valables qu'ils voulaient susciter. D'autre part, la volonté populaire, en dépit des épreuves endurées, tient toujours bon et est toujours attachée à ses dirigeants nationaux. Ce qui fait que les Israéliens sont aujourd'hui dans une impasse. Ils n'ont pas trouvé assez de collaborateurs satisfaisants et ils ne peuvent pas organiser d'élections, sachant très bien que les résultats seront inacceptables pour eux.

R.E.P. — *Et qu'en est-il de la population des villages ? Quelle est l'importance des Ligues de Villages instituées par les Israéliens et comment sont-elles utilisées*

B.S. — En ce qui concerne la population, elle est toujours attachée aux Conseils municipaux nationaux et elle est unifiée autour d'une même position de principe. L'O.L.P. est le seul représentant légitime du peuple palestinien. Cela s'est très clairement exprimé lors des dernières élections, avec le ralliement des masses derrière la bannière de l'O.L.P. et contre le projet d'autonomie et l'administration civile. Toute la bataille menée par l'occupant depuis 1976 consiste à soumettre les Conseils municipaux ou à leur trouver des substituts. C'est ainsi que les autorités s'évertuent à faire pression sur ces Conseils et à empêcher leur fonctionnement en contrecarrant leur action dans l'accomplissement de leurs tâches. Mais impuissants à soumettre ces institutions nationales ou à réduire leur volonté, les Israéliens ont eu recours à des procédés plus radicaux : c'est ainsi que fut destitué le Conseil municipal de *Beit Jâh* avec son président Bechara Daoud, et on lui substitua un Conseil constitué d'agents à la solde des Israéliens. Il en fut de même pour la municipalité de *Qabatiya* dont le maire fut remplacé par Farah al-A'raj. Mais ni ce dernier ni ses semblables n'ont réussi à obtenir l'adhésion de la population qui continue à refuser de légitimer leur autorité usurpée.

Les élections communales avaient souligné, dans les villages, la même réalité populaire que celle des villes face à la politique de l'occupation. Et pour contrer les élus locaux, l'occupant a institué les Ligues des Villages dont il désignait lui-même

les membres. Le recrutement de ces derniers obéit à des critères moraux et politiques qui les isolent nettement de la population. Ce ne sont que des fantoches de plus en plus coupés de la population, incapables par ailleurs de remplir les fonctions dont on les charge, et entièrement liées aux autorités israéliennes.

R.E.P. — *Quelle est l'importance numérique de ces Ligues ? Ne peuvent-elles pas s'implanter progressivement et devenir le rouage utilisé par Israël pour instaurer un nouvel ordre administratif dans une Cisjordanie annexée ?*

B.S. — Je ne crois pas qu'Israël puisse utiliser les Ligues des Villages comme appareil administratif de remplacement dans la vie de notre peuple. Et cela pour un ensemble de raisons qui tiennent d'abord à la nature spécifique de l'occupation israélienne et à son incapacité à communiquer un tant soit peu avec la réalité des populations qu'elle veut soumettre. Le recrutement de leurs collaborateurs est fait de telle sorte que ceux-ci sont entièrement coupés de leur milieu humain, à tous les niveaux de la vie sociale et jusque dans la vie familiale. Je vous citerai l'exemple de celui qui, dans la région de Naplouse, ayant accepté d'être président de la Ligue, s'est vu refuser l'entrée de sa maison par sa femme et ses enfants. Contraint de coucher dehors, c'est sur l'insistance des voisins et des amis qu'il put réintégrer son foyer. De plus, une partie de ceux qui ont accepté de collaborer avec l'occupant ont vu, avec le temps, leur enthousiasme se refroidir et leur empressement à jouer leur rôle diminuer nettement au contact de la réalité. Peu nombreux sont ceux qui sont vraiment les agents de l'ennemi.

Mais il faut savoir ce que signifient les très nombreuses signatures que peuvent aligner ces Ligues de Villages et quelle valeur elles peuvent avoir. On ne peut pas endurer quinze ans d'occupation sans être obligé de céder aux contraintes de la vie quotidienne. Très nombreux sont les villageois qui ont signé par nécessité, pour pouvoir continuer à travailler pour vivre. Mais cette signature n'exprime pas leur adhésion aux Ligues et au projet politique qu'elles représentent. Au contraire, cette contrainte ne peut qu'augmenter leur rancœur et renforcer leurs sentiments accumulés de refus de l'occupation et d'affirmation de leur volonté nationale actuellement bafouée.

R.E.P. — *L'émigration qui s'accroît actuellement dans les Territoires[®] occupés et le départ de ceux qui sont les forces vives de la population ne risquent-ils pas d'affaiblir la société palestinienne et de la rendre plus fragile face au projet sioniste ?*

B.S. — L'émigration est un fait incontestable. L'abolition du pouvoir national et l'omniprésence du pouvoir ennemi empêchent toute planification de la vie des citoyens. De plus, le sionisme ne peut qu'encourager un mouvement d'exode qui va dans le sens de la politique d'annexion et d'appropriation de terres vidées de leur population. Cette politique est pleinement concertée et le pouvoir exercé par les forces d'occupation s'applique méthodiquement à l'exécuter. La moindre initiative

publique ou privée destinée à promouvoir un service d'utilité publique est implacablement contrôlée par les autorités militaires. Le pouvoir s'est octroyé le droit d'arrêter, de contrôler, d'autoriser ou d'interdire n'importe quelle activité individuelle ou institutionnelle. Il n'y a aucune liberté dans ce domaine. Même les œuvres de bienfaisance sont soumises à leur censure et doivent obéir à leurs directives. Les industriels et les commerçants ne peuvent rien entreprendre sans subir leur contrôle et le développement de la région est sciemment étouffé par la dictature qu'ils exercent. Aussi, il ne faut pas s'étonner si des capitaux et des hommes quittent le pays. Les capitalistes ne peuvent pas investir sur place, les techniciens, les ouvriers spécialisés ne trouvent pas de travail. Il y a même beaucoup d'ouvriers qui sont contraints d'aller travailler en Israël ou, ce qui est encore plus déchirant pour nous, dans les implantations coloniales.

L'occupation poursuit une politique déterminée et il est important de souligner que c'est exactement la même politique qui est en train de se reproduire dans les territoires libanais occupés. Le sud du Liban vit aujourd'hui la même situation que la Cisjordanie après 1967 et les mêmes pratiques sont manifestement en train de s'y répéter : mainmise sur l'économie, perception de taxes, application de la loi israélienne, utilisation des ports, mise en place de Ligues de villages, etc. Cette politique est très dangereuse, non seulement pour la région, mais pour les Juifs eux-mêmes. Car cette forme de colonisation ne comporte aucune forme d'adaptation au milieu humain colonisé, aucune forme d'assimilation.

Mais pour en revenir aux Palestiniens, leur émigration à l'étranger n'affecte pas leur appartenance ou leur attachement à leur terre. En quittant la Palestine, le Palestinien ne renonce pas à ses droits nationaux, il n'oublie pas qu'il est Palestinien. Et d'ailleurs, s'il l'oubliait, on se chargerait de le lui rappeler. Aucun pays, y compris les pays arabes, n'accueille de bon gré les Palestiniens. Et cette double insécurité, ici et ailleurs, ne peut que consolider les liens qui les unissent dans leur lutte nationale.

R.E.P. — Des statistiques israéliennes font état de 90 000 émigrants entre 1974 et 1981 et d'une forte baisse du taux de la natalité (moins de 1 %). Comment l'expliquez-vous ? Et que penser de ce phénomène ?

B.S. — Une des caractéristiques de l'occupation israélienne consiste à créer toutes sortes de problèmes dans la vie quotidienne des gens, des problèmes constants et divers, quotidiens et isolés, auxquels on ne prête pas forcément attention à l'échelle sociale, et qu'il est difficile de maîtriser. Des problèmes spécifiques affectent l'activité particulière de chaque ville, de chaque famille, de chaque individu même. Mais en fin de compte, tous ces problèmes individuels ou particuliers se rejoignent dans un même problème général qui est le problème national, et la solution de ces cas particuliers dépend de celle du problème national. Le phénomène de l'exode dans nos rangs est un problème réel. Mais comment y faire face ? Il ne suffit pas de dire aux gens : Ne partez pas ! Il faut entreprendre des actions concrètes, proposer des projets qui retiennent les gens et les empêchent d'émigrer. Nous avons essayé, notam-

ment dans les municipalités. Mais l'occupant a empêché tout projet de se réaliser, il empêche les services de fonctionner, il empêche que l'on donne aux gens les moyens de s'attacher à leur terre et d'y construire leur avenir.

R.E.P. — *Comment cela se passe-t-il dans le concret ?*

B.S. — Notre expérience à la municipalité de Naplouse est un très bon exemple. La région de Naplouse avait besoin de réseaux de distribution d'eau et d'électricité. Nous avons établi des plans et nous voulions les réaliser. C'était, au regard de l'occupant, comme si nous voulions libérer le territoire ou défendre la ville de Beyrouth ou que sais-je ? Notre projet municipal vit se dresser devant lui des difficultés incroyables. Je peux dire que l'état de siège qui fut imposé à Naplouse est comparable à celui qu'a connu Beyrouth, et que la résistance et l'endurance des habitants de Naplouse sont comparables à celles des Beyrouthins. Chaque semaine l'électricité était coupée 3 ou 4 fois et les quartiers privés de courant.

Pour acheter les moteurs dont nous avons besoin, nous avons fait faire des études et sollicité une collecte de fonds à l'échelle internationale. Cela avait fait l'objet d'une interdiction. Le gouverneur m'a convoqué et m'a dit : « Nous avons appris que vous faisiez une étude pour une station électrique. Il est interdit de faire cette étude. » Bien sûr il ne pouvait pas nous en empêcher. Rien ne nous empêchait, chez nous, à la maison, de faire les plans, les études qu'on voulait. Ils ont interdit de ramasser des fonds. Nous avons quand même lancé une campagne pour cela et l'opinion a été mobilisée autour du projet de l'électricité de Naplouse. Après avoir dûment étudié les prix et les caractéristiques des moteurs dont nous avons besoin, nous avons réclamé les autorisations nécessaires. L'affaire des autorisations a été toute une histoire. Une véritable bataille avec des tracasseries de toute sorte sur la rentabilité du projet, sa fiabilité, les qualifications de ses auteurs. Nous avons fait des pieds et des mains pour obtenir des attestations d'ingénieurs, de personnes à la compétence reconnue, pour sanctionner la valeur technique des plans et la fiabilité du projet de gestion, nous avons même fait appel à une institution israélienne qualifiée qui a fait un rapport en notre faveur. Il nous a fallu deux ans et demi de lutte pour obtenir l'autorisation d'importer les moteurs. Puis, après avoir ramassé les fonds et réalisé l'installation, une autre série de difficultés nous attendait. On nous interdisait de fournir l'électricité aux villages avoisinants ou aux usines qui voulaient s'approvisionner à notre station. Tout projet d'extension du réseau était frappé d'interdiction. Deux carrières qui exploitaient les pierres des hauteurs voisines ont été ainsi condamnées, les ingénieurs et les ouvriers arrêtés et la fourniture du courant interrompue. Même les villages qui avaient participé au financement du projet se sont vu interdire l'utilisations de notre réseau, les entrepreneurs écroués ainsi que les ouvriers. Et cela jusqu'à ce que je sois destitué de mon mandat de maire. L'actuel responsable israélien gère la station en dépit du bon sens. On renvoie les pièces de rechange qui nous sont envoyées d'Allemagne et on distribue le courant sans appli-

quer aucune norme, il y a des excès de l'ordre de 3 000 kilowatts, ce qui fait que la situation est de nouveau déplorable.

Le malheur du peuple palestinien provient de ce trait particulier à la colonisation sioniste, qui prétend s'emparer d'une terre en extirpant les hommes qui y vivent. Comme si on débarrassait un terrain des cailloux qui s'y trouvent pour l'exploiter et y construire au gré de l'homme qui en est propriétaire. Les Palestiniens sont comme des cailloux qu'un bulldozer doit jeter ailleurs pour que le sionisme puisse construire à son gré sur un terrain aplani.

R.E.P. — *Quelles sont les conséquences de la guerre du Liban sur les Territoires occupés ? Comment avez-vous senti, ici, ces événements ?*

B.S. — La bataille est *une*, c'est la même guerre ici et là-bas, la guerre du Liban est une des agressions de l'ennemi expansionniste israélien. Et si l'on veut parler plus particulièrement de l'étape actuelle de la guerre que mène Israël, je dirai que cette dernière étape n'a pas commencé avec le franchissement de la frontière nord, mais déjà avec les tentatives de mise en place d'une administration civile dans les Territoires occupés, la destitution des dirigeants municipaux, l'agression de la Grande Mosquée, l'application du décret 354 dans les Universités et la violation des libertés académiques et administratives... La bataille de Beyrouth était le prolongement de tout cela, elle est liée au projet d'annexion de Gaza et de la Cisjordanie qui implique l'annihilation du Peuple palestinien, de sa volonté nationale et de sa réalité de corps social autonome. Le slogan de la destruction de l'O.L.P. recouvre l'intention de supprimer le Peuple palestinien, dont l'O.L.P. est l'expression et la direction. C'est ici que cette guerre a commencé. Ils ont tué des centaines de nos jeunes gens, ils ont démolé ou supplanté nos institutions, et ils mènent sans discontinuer une politique de colonisation des Territoires occupés dans le but de les annexer.

La politique d'expulsion, par l'intimidation, la provocation de l'exode, se pratique partout ici. Après avoir encerclé la ville arabe de Jérusalem et enclavé sa population, la même politique d'étranglement s'est poursuivie à *al-Khalil* et maintenant à *Ramallah, al-Bireh, Naplouse*.

La guerre du Liban est un épisode de cette politique de réduction de la région au projet sioniste. Nous avons, ici, vécu la guerre du Liban comme étant notre guerre, il s'agit d'une même cause, d'un même peuple. Et ce qui se passe actuellement au Liban, quelles que soient les implications ou les explications qu'on en donne, est lié à la cause palestinienne. Le Peuple libanais et le Peuple palestinien se sont défendus ensemble pour affirmer leur existence, et les événements actuels confirment les liens qui existent non seulement entre la cause libanaise et la cause palestinienne, mais également entre elles et la cause arabe en général ; le problème palestinien s'est avéré aussi, une fois de plus, être un problème mondial.

Aujourd'hui, la guerre du Liban n'est pas terminée. Les résultats politiques qu'en escomptait Israël n'ont pas été atteints. Ni même les résultats militaires. L'armée israélienne est encore sur le terrain et les Palestiniens y sont encore présents, leur

action militaire est encore effective et leur poids politique incontestable. La bataille est loin d'être terminée et l'interaction des causes et des problèmes est plus importante qu'avant. La guerre du Liban a eu entre autre pour conséquence de propulser le problème palestinien à un niveau international encore plus crucial qu'avant. Et notre responsabilité en est aujourd'hui accrue.

R.E.P. — La direction de l'O.L.P. est-elle à même, aujourd'hui, de trouver le chemin d'une solution politique et de profiter des éventuels aspects positifs de la situation ? D'autre part parvient-elle à exprimer la volonté des Palestiniens de l'intérieur ? Ceux-ci ont-ils droit à la parole ?

B.S. — Le plus grand nombre des Palestiniens se trouve, bien sûr, dans les Territoires occupés. Et il est très important que leur lutte soit unifiée et que la cause palestinienne soit défendue dans l'unité de son peuple. Mais il est très difficile, ici, à l'intérieur, de construire une unité d'opinion, une unité d'expression. Les dirigeants municipaux sont surveillés, leurs déplacements contrôlés ou interdits. Les membres de leurs familles subissent également la surveillance. Mon frère, chez qui je vis actuellement, est soumis à des interrogatoires, son fils n'a pas le droit de me rendre visite... les contraintes et les mesures d'oppression sont telles qu'elles paralysent nos efforts à établir une expression qui unifie notre peuple. A l'extérieur, les Palestiniens sont dispersés dans des pays arabes différents et qui ont leurs contradictions entre eux. C'est une situation extrêmement difficile.

En dépit de tout cela, l'O.L.P., dans ses structures démocratiques, a réussi à représenter tout le peuple palestinien et à l'exprimer dans sa très grande majorité. Je peux affirmer que l'O.L.P. exprime l'opinion de la quasi-totalité des Palestiniens. Il n'y a pas d'organisme ou de groupe d'hommes, il n'y a pas de personnalité ayant quelque poids social ou politique, qui ne reconnaisse que l'O.L.P. est le seul représentant légitime du Peuple palestinien et qu'elle dirige légitimement sa lutte nationale.

Aujourd'hui, à la question de l'opportunité d'une solution politique à laquelle vous faites allusion et à la question de la capacité ou de l'incapacité de l'O.L.P. à la saisir, je réponds que l'O.L.P. a réussi à sortir de l'épreuve en maintenant l'existence des Palestiniens en tant que peuple et donc en leur conservant la capacité de continuer à revendiquer leurs droits fondamentaux à un État indépendant et souverain. Mais l'établissement de la paix et l'exploitation de la conjoncture pour faire avancer les conditions de la paix, cela ne dépend pas des Palestiniens, ce n'est pas l'O.L.P. qui en est responsable, c'est une question qui relève d'un niveau arabe et international, et c'est là que se situent les obstacles à la paix.

Le sommet de Fez et ses résolutions étaient une réponse à la question de la paix. Le plan Reagan est intervenu pour le contrecarrer et enrayer le rôle actif des Palestiniens dans les efforts arabes pour la paix. Je suis persuadé que le plan Reagan ne sert pas la cause de la paix : il néglige délibérément l'essentiel, il occulte l'élément fondamental de toute solution de paix : l'O.L.P. et les droits des Palestiniens. C'est un

plan qui a pour point de départ le droit des Israéliens et l'absence de droit des Palestiniens. Il parle du droit d'Israël à se protéger et à se défendre, droit dont il n'est pas question pour les Palestiniens.

Les conditions de la paix relèvent de la responsabilité internationale. La France en particulier doit jouer son rôle, l'Europe doit assumer sa responsabilité et cesser d'être muette face à l'Amérique qui fait fi du monde entier, qui ne tient compte de personne, pas même de l'Europe. Tout le monde se tait, dans l'attente des initiatives de Reagan et du résultat de sa politique, dans l'attente que ses manœuvres et celles de ses agents réussissent à faire pression directement ou indirectement sur l'O.L.P. pour en obtenir une soumission qui en fait équivaldrait à une reddition. Comme si la paix pouvait n'être qu'une soumission provisoire à un état de fait, alors que c'est ce même état de fait qui l'avait compromise. Les questions posées en ce moment concernent l'éventuel retrait israélien, avec ou sans normalisation, l'éventuel arrêt des implantations coloniales, mais rien sur le principe de la paix. On en arrive à considérer que l'arrêt de l'expansion coloniale, c'est la paix. Et non l'arrêt de la colonisation. C'est une dérision. L'arrêt de l'agression n'est pas la paix, il est le préliminaire indiscutable à une négociation pour la paix, il est la condition préalable obligatoire à un dialogue un tant soit peu humain. On est en face d'un agresseur criminel avec lequel on veut que nous fassions la paix pour qu'il arrête ses crimes, non pour qu'il les répare. Et de surcroît à partir des acquis dont ses crimes lui permettent de se prévaloir : il occupe le Liban, il occupe la Cisjordanie et Gaza.

Je ne crois pas que Reagan soit meilleur homme que moi, je ne crois pas qu'il soit préoccupé de l'avenir de ses enfants plus que je ne le suis des miens, je ne crois pas qu'il soit plus civilisé ou que sa pensée soit plus valable que la mienne et qu'il serve son peuple et le mien mieux que moi. Il n'a aucun droit de juger à ma place, pour moi, et de décider de mon devenir. Je crois, au contraire, qu'il dessert la cause du peuple américain et du monde en général, et que moi, dans ma lutte, je sers non seulement le Peuple palestinien, mais tous les peuples, y compris le Peuple américain, mieux que lui.

R.E.P. — Comment sont perçues les relations qui se développent aujourd'hui entre Yasser Arafat et le roi Hussein ? Que pensez-vous du rôle de la Jordanie et d'un éventuel accord jordano-palestinien ?

B.S. — Les relations jordano-palestiniennes, qui existent actuellement et qui se développent indubitablement, doivent être jugées en rapport avec l'influence qu'elles peuvent avoir sur la recherche d'une paix équitable.

Le Peuple palestinien est, en tout cas, un peuple dont la volonté tend vers l'unité, l'union des Arabes. Et l'union jordano-palestinienne s'inscrit dans la perspective de l'unité que nous souhaitons pour l'ensemble des Arabes. Mais certains y voient également une forme de renoncement à l'autonomie palestinienne et un acte politique au détriment de la cause palestinienne. Ceux-là, à mon avis, sont des adversaires qui utilisent à mauvais escient les contradictions jordano-palestiniennes, pour des fins

tactiques dont la principale est de combattre l'actuelle direction de l'O.L.P. Car on ne peut nier actuellement les intérêts communs qui existent entre Jordaniens et Palestiniens et les avantages d'une entente jordano-palestinienne autour de laquelle pourrait se produire une entente arabe. Et nous, ici, avons confiance dans notre direction actuelle, dans sa clairvoyance et dans sa représentativité légitime du Peuple palestinien, nous croyons qu'elle agit pour la sauvegarde de l'unité palestinienne et de son autonomie à l'intérieur de la réalité arabe à laquelle nous appartenons. Mais il est certain que les pourparlers avec la Jordanie comportent aussi des aspects négatifs, qu'ils peuvent avoir des répercussions dangereuses sur la situation dans les Territoires occupés et que cela nous incite à être prudents.

R.E.P. — *Y a-t-il, pour vous, des interlocuteurs israéliens valables ? Quels sont-ils ?*

B.S. — Le principe est simple : ceux qui reconnaissent l'O.L.P. et les droits nationaux des Palestiniens sont des interlocuteurs possibles. Que Begin reconnaisse l'O.L.P. et les droits des Palestiniens, et il deviendra possible d'entamer un dialogue avec lui. En réalité, il y a actuellement des relations suivies avec toutes les forces démocratiques israéliennes qui reconnaissent l'O.L.P. et les droits des Palestiniens et apportent à notre Peuple une aide et un soutien véritables.